

N.° 2
N.° 2 Du vingt trois février an 1816.

ACTE de Mariage de Guy Meheust
âgé de vingt cinq ans, né à pléneuf département
de pléneuf le vingt trois du mois de février mille
sept cent quatre vingt onze profession de laboureur
demeurant à pléneuf département de pléneuf
fils majeur de mathurin et de mathurine Cortholais

Ses père et mère
Et de Louise Mathurine Renaud âgée de vingt deux
ans, née à la Malhoure département de pléneuf
le huitième du mois de février de l'an trois
profession de menage
demeurant à la Malhoure département de pléneuf
fille majeure de Jeanne et de Louis Renaud

Ses père et mère
Les publications ordonnées par l'article 73 de la loi ont été faites à
la Malhoure et à pléneuf les dimanches vingt trois et quatre
février sans opposition
Remise a été faite à l'Officier de l'état civil:
1.° Des actes constatant la naissance des futurs époux:
2.° Du certificat d'affiche délivré par le maire de pléneuf
signé le maire

Lecture a été donnée aux parties contractantes, par l'Officier de l'état
civil, des pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre VI du titre V du

Code civil, contenant l'énumération des droits et des devoirs respectifs des
époux.

Les contractants ont déclaré se prendre, S AVOIR: Guy Pierre
Meheust âgé de vingt cinq ans, pour son épouse
Louise Mathurine Renaud et Louise Mathurine
Renaud âgée de vingt deux ans pour son époux Guy Pierre Meheust

En présence de Alexis Chegnon
âgé de cinquante ans, profession de laboureur
demeurant à la Malhoure département de pléneuf
qui a déclaré être cousin de l'époux
De Jacques Legac

âgé de trente ans, profession de ménisier
demeurant à la Malhoure département de pléneuf
qui a déclaré être cousin de l'épouse
De Mathurin Mahé

âgé de vingt quatre ans, profession de laboureur
demeurant à la Malhoure département de pléneuf
qui a déclaré être cousin de l'épouse
Et de Louis Le Gac

âgé de trente deux ans, profession de domestique
demeurant à la Malhoure département de pléneuf
qui a déclaré être voisin de l'époux
Après quoi, moi Charles Le Gac maire et

Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdits époux
sont unis en Mariage. Et ont, après lecture donnée du présent à haute
voix, signé avec moi.

Alexis Chegnon Jacques Legac
Le Gac
Maire



Informations liées à l'image.
Cote : 5MIEC807
Lieu : Malhoure (La)
Période : 1816 - 1845

Commentaire.
Mariage de Guy Pierre MEHEUST et Louise Mathurine RENAUD le 23 février 1816 à La Malhoure.
AD 22, La Malhoure M 1816-1845, vue 3/141.